

Réf: Dossier N° 021688

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELITE TAXI »

Siège social Abidjan, Yopougon, Andokoi,lot 2078,ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELITE TAXI »

Objet : Transport de personne et de marchandises , Location et vente de véhicule ,Commerce général, et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gerance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Andokoi,lot 2078,ilot 1

Dirigeant(s) : M DIAMAHO CLAUDE ALAIN GUISEMOMOND (GÉRANT), M DOUDOU BI ALBERIC (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02789 du 16/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19457/GTCA/RC/2021 du 16/08/2021

